|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CONNECT A4 |
| Numéro de poste Sysper: | 469249 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | MALGORZATA NIKOWSKA  1 trimestre 2026  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG CNECT développe et met en œuvre des politiques pour rendre l'Europe compétitive dans l'ère numérique. Le Bureau de l'intelligence artificielle (IA) de la Direction CNECT est le centre d'expertise en IA au niveau de l'UE. Le Bureau européen de l'IA soutient le développement et l'utilisation d'une IA de confiance, tout en protégeant contre les risques liés à l'IA. Le Bureau de l'IA constitue la base d'un système européen unique de gouvernance de l'IA.

La mission de l'unité A.4 est de coordonner la mise en œuvre des initiatives et des politiques de l'Union dans le domaine de l'intelligence artificielle. Elle est chargée de la politique globale d'innovation en IA, pour laquelle elle agit en tant que bureau central. Elle surveille le fonctionnement des bacs à sables règlementaire et des tests en situation réelle dans les États membres. Elle gère le réseau des Hubs européens d'innovation numérique ‘EDIHs) et des Installations de test et d'expérimentation (TEFs). Elle surveille également les investissements et les tendances technologiques en matière d’IA. L'unité coordonne également le développement des activités de sensibilisation et de formation en IA et est responsable pour la future stratégie "Appliquer l'IA (Apply AI)". Elle est également chargée de la coordination du processus concernant les investissements directs étrangers au sein de la DG.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le poste à pourvoir consiste à soutenir les activités de l'unité dans le cadre de la coordination et du suivi des politiques en matière d'intelligence artificielle (IA).

Le titulaire du poste participera à toutes les tâches clés de l'unité, et notamment à la mise en œuvre de la stratégie Apply AI, visant à accroître le développement et l'adoption de l'IA dans les secteurs industriels clés et le secteur public. Le titulaire apportera son expertise et ses conseils sur le développement des politiques d'IA et leur mise en œuvre stratégique, établissant des liens vers d'autres domaines politiques pertinents tels que la politique des données ainsi que la politique relative aux infrastructures de calculs et au cloud. Il/elle agira comme point de contact pour les États membres et préparera le contenu des réunions de l'IA Board ainsi que celui de son sous-groupe dédié à l'écosystème d'innovation en IA.

Le titulaire du poste sera également en charge de quelques projets des Hubs européens d'innovation numérique et/ou d’Installations de test et d'expérimentation, qui relèvent de l'unité et constituent des éléments essentiels de l'écosystème d'innovation en IA.

Le titulaire du poste contribuera au travail de l'Observatoire de l'IA, en aidant à construire les connaissances sur les investissements en IA et en assurant le suivi des tendances technologiques.

Ce poste offre une excellente opportunité de travailler sur un domaine à fort impact et d'importance cruciale au sein d’une équipe dynamique et accueillante.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un/une collègue expérimenté/ée et orienté/ée résultats, prêt/e à contribuer au développement d’un écosystème dynamique d’innovation en intelligence artificielle en Europe.

Le/la candidat/e retenu/e devra disposer :

* D’une bonne connaissance des technologies et du marché de l’IA ;
* D’une bonne maîtrise des politiques de soutien au numérique et, en particulier, de l’IA ;
* D’une bonne connaissance du paysage réglementaire numérique ;
* Des connaissances des procédures administratives et financières du secteur public, notamment en matière de passation de marchés et des processus de financement ;
* De bonnes compétences orales et écrites permettant d’interagir et de coopérer efficacement avec une grande diversité d’acteurs ;
* D’une capacité à travailler en équipe, à coopérer et à développer des relations fluides avec d’autres unités au sein de la DG, d’autres directions générales (notamment DG GROW et RTD) ainsi qu’avec les autres parties prenantes.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)